

COMPTE RENDU de l'ASSEMBLEE PLENIERE du SECOND SEMESTRE 2014

du JEUDI 16 OCTOBRE 2014 à LE CRES

La session démarre à 9 heures 45.

Présents : 16 présidents ou représentants d'associations

Excusés : général PAHLAWAN (AAAÉAI), Lucien BERROD (Anc. Artill.), Christian CANET (ANSORAA), René CATHALA (AOR), Yves COLIN (AASSDN), André GEYRES (Anc. d'Indo), Gérard GIMENO (AALESE), Robert GRAFFTE (Anciens de DBPh), Gérard GUIGON (UN PRG), Patrick KOELY (ECCLA), Germain PIALET (AMYG), Christian ROFFAT (Anc. Du Génie), Jean-Pierre VINCENT (ASSA)

- I / Introduction du président du CEACH
- II / Rapport d'activités et moral du secrétaire général du CEACH
- III / Rapport financier du trésorier général du CEACH
- IV / Conclusion par le président du CEACH
- V / Questions diverses

I / Introduction du président du CEACH :

Le président nous explique que le propriétaire du Musée Saharien, Bernard ADELL, n'est pas là ce matin pour nous accueillir chez lui parce qu'il a été obligé en dernière minute de se déplacer pour un enterrement.

D'autre part Madame LATAPIE, directrice de l'ONAC 34, ne peut pas non plus participer à notre réunion parce qu'elle a rechuté après l'été et a repris son poste il y a huit jours seulement.

Le président profite de l'allusion faite à l'ONAC pour rappeler que celle-ci recense actuellement parmi les membres de nos associations les victimes des dernières inondations dans la région de MONTPELLIER en vue de leur allouer un secours. Dans l'intérêt de nos adhérents nous ne devons pas négliger cette aide.

L'assemblée apprend avec stupeur le décès de Madame PAHLAWAN, l'épouse du général PAHLAWAN président de l'AAAÉAI, dont les obsèques ont eu lieu hier, mercredi 15 octobre. L'assemblée charge notre président de présenter nos condoléances au général PAHLAWAN.

Le président propose à l'assemblée d'observer une minute de silence en hommage à nos disparus depuis la dernière assemblée plénière de mai 2014.

Puis le président demande s'il y a des remarques à formuler à propos du compte rendu de la dernière assemblée plénière du 15 mai 2014 à LATTES. L'assemblée n'a aucune question à poser.

Le président nous lit la réponse qu'il a obtenue de la part du ministère des Anciens Combattants auquel il avait manifesté en son temps et en notre nom le dissentiment du monde combattant vis-à-vis de la participation des drapeaux de l'Algérie et du Vietnam au défilé du 14 juillet 2014. Dont acte !

II / Rapport d'activités et moral du secrétaire général du CEACH :

Le secrétaire général nous explique que, compte tenu de leurs rapports privilégiés, Bernard ADELL, le propriétaire du Musée Saharien, l'a chargé d'accueillir en son nom les membres du CEACH dans la salle de réunion de son musée puis de leur faire visiter le musée à l'issue de leurs débats.

Charles JANIER nous fait découvrir qui est Bernard ADELL et quelle est son œuvre.

Ensuite le secrétaire général nous fait remarquer qu'il y a, sans les épouses, 14 participants à la présente assemblée générale. 13 parmi nos membres sont ceux qui se sont excusés officiellement.

C'est peu quand on sait que notre association engerbe **42 associations + 4 associées**.

On peut se demander si nous allons continuer à nous réunir deux fois par an si le taux de participation à nos assemblées est aussi faible. Une seule assemblée devrait amplement suffire dans l'année. Avec 46 associations au total notre effectif global est de **7.000 adhérents**.

Les deux dernières associations qui nous ont rejoints depuis mai 2014 sont :

- les Anciens Chasseurs, dont le président est Claude BALSAN
- l'ANOPEX 34, dont le président est le colonel (er) Jacques ABEN.

Quelles ont été nos activités depuis la dernière assemblée plénière de mai 2014 ?

- 14 juin 2014 : inauguration officielle de ce Musée Saharien à LE CRES
- 3 juillet : cérémonie à CARNON en hommage aux victimes du drame de MERS-EL-KEBIR en 1942
- 16 juillet 2014 : cérémonie à la mairie de MONTPELLIER en hommages aux « Justes »
- 22 juillet 2014 : cérémonie au monument aux morts de MONTPELLIER en hommage à l'Adjudant-NICOLEVIC du 1^{er} REG mort pour la France le 14 juillet 2014 au Mali
- 2 août 2014 : cérémonie à VILLENEUVE-LES-MAGUELONE en hommage aux démineurs des plages de notre littoral après la fin de la seconde guerre mondiale
- 29 août 2014 : célébration des 70 ans de la libération de LUNEL
- 31 août 2014 : célébration des 70 ans de la libération de MONTPELLIER
- 6 septembre 2014 : cérémonie à BEZIERS des « 100 villes – 100 héros – 100 drapeaux » pour marquer dans notre département le centenaire du début de la première guerre mondiale
- 25 septembre 2014 : cérémonie au monument aux morts de MONTPELLIER dans le cadre de l'hommage national rendu aux Harkis.

Charles JANIER, qui est aussi le délégué de l'ASAF 34, une des trois associations qui organisent les conférences de garnison à MONTPELLIER, profite de ce rappel d'activités pour nous inciter à participer tous les deux mois à ces conférences de garnison qui sont d'une haute teneur.

Quelles seront nos activités d'ici à la fin de l'année 2014 ?

Il y aura quatre cérémonies au cours des mois de novembre et de décembre 2014 :

- deux cérémonies officielles :
 - le 11 novembre 2014 à 10 heures, hommage rendu au monument aux morts de MONTPELLIER à tous les soldats morts pour la France dans tous les conflits des XX^{ème} et XXI^{ème} siècle
 - le 5 décembre 2014 à 11 heures, hommage rendu au Mémorial AFN de SETE aux soldats morts pour la France pendant la guerre d'Algérie, ainsi qu'au Maroc et en Tunisie

- et deux cérémonies non officielle mais honorées par la municipalité de MONTPELLIER :
 - 3- le 2 novembre 2014 à 11 heures, cérémonie à la mémoire des soldats morts pour la France et enterrés au cimetière Saint Lazare de MONTPELLIER
 - 4- puis le 5 décembre 2014 à 17 heures au monument aux morts de MONTPELLIER, hommage rendu parles Montpelliérains à la mémoire des enfants de MONTPELLIER morts pour la France pendant la guerre d'Algérie, ainsi qu'au Maroc et en Tunisie.

Rappel de la thématique mémoire proposée par l'ONAC pour 2015 :

La thématique proposée par l'ONAC dans le cadre de ses activités mémoire pour l'année 2015 tourne autour de quatre thèmes :

- la victoire de 1945
- les camps de concentrations et le retour des déportés
- les poches de l'Atlantique
- le centenaire 1915-2015.

Calendrier électronique des activités annuelles de chacune de nos associations :

Le webmaster du CEACH va mettre au point d'ici à la fin de l'année une trame électronique interactive qui nous permettra de publier sur un seul document les activités de chacune de nos associations au cours d'une année, de manière à ce que plusieurs manifestations ne soient pas organisées le même jour par différents groupes.

Pour l'année 2014 nous n'avons reçu les calendriers des activités que de la part de quatre associations seulement. A la fin de l'année nous vous solliciterons pour que vous n'oubliez pas de communiquer au CEACH le calendrier de vos activités pour l'année 2015.

Le président soumet ce rapport moral à l'approbation de l'assemblée plénière. Celle-ci l'entérine à l'unanimité.

III / Rapport financier du trésorier général du CEACH :

Avant d'entreprendre le détail de la situation financière du CEACH à la date du 16 octobre 2014, le trésorier général tient à nous apprendre qu'il a finalement réussi à résoudre les difficultés qu'il avait rencontrées avec La Poste pour la distribution dans sa boîte aux lettres des relevés de notre compte.

Depuis le 15 mai 2014 le total de nos **recettes** est de :

: 590,00 €

soit 275,00 € de cotisations, c'est-à-dire 11 cotisations

280,00 € de subvention que nous a versée le Conseil Général de l'Hérault

et un remboursement de 40,00 € par notre banque, pour trop perçu.

Le total de nos **dépenses** est de : 93,61 €

soit 18,61 € de cotisation à l'AGPM, notre compagnie d'assurance,

65,00 € de carburant

et 10,00 € de frais de compte.

Au 15 mai 2014 l'avoir bancaire du CEACH était de 2.483,96 €

3^{ème} trimestre 2014 = 496,39 € (590,00 € de recettes – 93,61 € de dépenses)

Avoir bancaire du CEACH au 16 octobre 2014 = 2.980,35 € .

A ce montant s'ajoute le solde créditeur de notre compte à la Caisse d'Epargne, soit

+ 2.715,14 €.

L'avoir global du CEACH est donc de : 5.695,49 €.

Le président soumet ces comptes à l'approbation de l'assemblée plénière. Celle-ci les entérine à l'unanimité.

Avant de céder la parole à un autre orateur Paul BATUT nous précise qu'il n'est plus le président de l'Association des Médaillés Militaires de l'Hérault. Son successeur à la présidence de cette association est André BOSSU.

IV / Conclusion par le président du CEACH :

Le président tient à remercier toutes les associations du CEACH pour leur fidélité aux cérémonies officielles. Chacune de nos associations, présente avec son drapeau à ces cérémonies, permet au public héraultais et aux autorités locales d'apprécier le poids que représente notre Comité d'Entente dans le département. Il est incontestablement le plus important.

Le président nous annonce qu'il sera absent du 2 au 24 novembre 2014. Il se rendra en Macédoine, au sein de la délégation nationale qui accompagnera à SKOPJE le ministre des Anciens Combattants.

41 / **Déménagement de l'UNC 34** : Au 31 décembre 2014 l'UNC 34 est sommée de libérer les locaux qu'elle occupe Rue Pagézy à MONTPELLIER. Jean RABAGLIA cherche un nouveau local qui puisse abriter l'UNC 34 et les réunions de bureau du CEACH.

42 / Dans le courrier reçu ce dernier trimestre nous apprenons la création d'une **Centrale d'Achats pour les anciens militaires**. C'est la société PRIVIDEF dont le siège social est en région parisienne et qui commercialise des vêtements, etc... Cette société accorde des réductions sur ses ventes aux membres des associations d'Anciens Combattants qui achèteront chez elle.

43 / Règlementation officielle définitive adoptée par l'Assemblée Nationale en réponse à une question posée sur les conditions requises pour que le **drapeau bleu, blanc, rouge soit apposé lors de ses obsèques sur le cercueil** d'un citoyen français.

Il faut que ce citoyen soit titulaire de la Croix du Combattant, c'est-à-dire qu'il doit être titulaire de la Carte de Combattant ou du TRN.

44 / Samedi prochain **18 octobre 2014** les membres du CEACH sont invités à participer massivement à **deux cérémonies** :

- l'assemblée générale des Anciens d'Indochine de l'Hérault à 11 heures à l'IGESA de PALAVAS-LES-FLOTS
- le dévoilement de la plaque du Musée de la Résistance de CASTELNAU-LE-LEZ en l'honneur de son ancien président, le général CAMBON DE LA VALETTE, à 12 heures.

45 / **Adoption définitive du logo du CEACH** : Deux projets de logo du CEACH sont proposés au choix de l'assemblée. Celle-ci adopte à l'unanimité le projet de François LE TESTU, président de l'AALEME, sur lequel le sigle du CEACH doit apparaître en lettres d'or.

46 / **Il nous faut trouver un second porte-drapeau du CEACH.** Le porte-drapeau actuel du CEACH, Dominique DRANCOURT, qui n'est encore pas à la retraite, vient de trouver un emploi. Il est de moins en moins disponible pour participer à toutes les cérémonies organisées dans le département.

Le président demande à toutes les associations du CEACH de rechercher un volontaire parmi leurs adhérents et, à l'occasion de la prochaine assemblée plénière, de proposer son nom comme porte-drapeau du CEACH.

47 / **Recherche d'une agglomération proche de MONTPELLIER pour accueillir notre prochaine assemblée plénière en 2015 :** En vue de diversifier le rayonnement de notre Comité d'Entente auprès de nos concitoyens, le président demande que les membres du CEACH lui propose une nouvelle agglomération, proche de MONTPELLIER, qui pourrait mettre à notre disposition une salle de réunion gratuite et dans laquelle existe un point de restauration honnête où nous tiendrons notre prochaine assemblée plénière du premier semestre 2015. Tant qu'à faire, cette recherche doit nous suggérer deux lieux différents qui accueilleront successivement chacune de nos deux assemblées plénières de 2015.

V / Questions diverses :

51 / Christian GUEGAN, président de l'ATDM 34, nous apprend que trois membres de son association ont **souffert des dernières inondations** dans la région de MONTPELLIER. Il explique qu'il a été émerveillé par la chaîne de solidarité qui s'est immédiatement formée entre ses adhérents pour venir en aide à ces sinistrés. Le président lui rappelle ce qu'il a annoncé en début de cette assemblée, à savoir que l'ONAC recense actuellement les sinistrés de nos associations pour leur allouer un secours dans un second temps. Le président va fournir à l'ATDM 34 un formulaire vierge du dossier « inondation » à présenter à l'ONAC.

52 / **L'ATDM 34 tient à remercier les associations du CEACH qui ont délégué leurs drapeaux** à l'occasion de la cérémonie de **Bazeilles 2014 à PIGNAN**. Un square de Bazeilles a été inauguré à PIGNAN lors de cette manifestation.

53 / Dans le cadre du centenaire de la première guerre mondiale l'ATDM 34 organisera dans différents lieux du département une cérémonie de mémoire en 2014, en 2015, en 2016, en 2017 et en 2018.

Pour l'année 2014 cette **cérémonie de mémoire est fixée à la date du 11 novembre 2014 à VIAS**. Elle honorera plus particulièrement un enfant de VIAS mort pour la France dès le début de la guerre, en inaugurant une rue qui portera son nom.

L'ATDM 34 souhaiterait une participation massive des membres du CEACH à cette manifestation. Notre président sera en Macédoine ce jour-là. Le CEACH désigne son secrétaire général, Charles JANIER, pour représenter notre Comité d'Entente lors de cette cérémonie.

54 / Christian GUEGAN demande quelles sont les dernières dispositions que le ministère des Anciens Combattants a adoptées pour accorder la **Légion d'Honneur aux anciens combattants de la guerre 1939-1945** comme il l'avait laissé entendre au début de cette année.

Aux dernières nouvelles, nous avons appris qu'un premier contingent sera désigné nominativement en mai 2015. Il concernera nos anciens qui sont titulaires de plusieurs titres de guerre ainsi que les plus âgés.

2.800 noms ont été proposés au ministère dont 800 pour le département. Nous savons que seulement 700 à 800 d'entre eux seront retenus pour 2015.

55 / Claude GRADIT nous annonce que **le Comité d'Entente de PARIS vient de changer de dénomination**. Il s'appelle aujourd'hui le CNEAP = Comité National d'Entente des Associations Patriotiques.

56 / Claude GRADIT nous apprend que, par une lettre adressée au ministère de la défense, plusieurs Comités d'entente de France et de Navarre ont **réprouvé l'accusation portée contre notre pays de ne pas autoriser le syndicalisme dans notre armée.**

57 / Les présidents des Anciens de la Légion Etrangère de MONTPELLIER et de SETE nous annoncent qu'une cérémonie de **remise des képis blancs sera organisée à SETE en octobre 2015.** La Musique Principale de la Légion Etrangère animera cette manifestation.

Aucune autre question n'étant posée par l'assistance, et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures 45.

Elle est suivie par une visite du Musée Saharien qui éblouit tous nos membres dont la plupart ne savaient encore pas que ce musée avait été ouvert en région Montpelliéraine.

La prochaine assemble plénière du CEACH sera organisée au cours du premier semestre 2015 à une date qui vous sera communiquée en début d'année 2015.

Le président :
signé, Jean RABAGLIA

Le secrétaire général :
signé, Charles JANIER

Compte rendu fait à MONTPELLIER le 18 octobre 2014

CEACH : 186, rue des Cèpes – 34400 LUNEL

Tél :

04.67.83.61.69 – Port : 06.43.34.73.92

Adresse Internet : <http://www.entente-combattants-herault.com>

Adresse Courriel : ceach34@orange.fr